

GUIDE DES DÉCHETS

CALENDRIER DES COLLECTES EN PAGE CENTRALE

2023



1/3 de la poubelle noire est encore constituée de biodéchets !

Le 1^{er} janvier 2024, tous les habitants devront les trier.

Dès aujourd'hui, la CCMM vous propose des solutions pour valoriser vos déchets de cuisine ou de jardin.

FAITES DE VOS DÉCHETS DES RESSOURCES !

Compostage

- Dans mon jardin, avec ou sans bac
- Dans le quartier, sur un site partagé, existant ou à créer
- › Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères et ses mauvaises odeurs

Distributions de compost

- Au printemps et à l'automne

Broyage, paillage

- Avec sa tondeuse, du matériel de prêt ou de location
- › Pour protéger et nourrir mon jardin

La CCMM vous accompagne dans vos démarches, contactez-nous

Ateliers SOS compost

Conseils gratuits, sur rdv

Reseau jardins

Pour se former, apprendre, découvrir, partager, échanger autour du jardinage au naturel

Stop au gaspillage alimentaire

Accompagnement d'établissement de restauration collective, nous contacter



NOUVEAU Accédez aux conteneurs enterrés sur simple demande

S'ABONNER A LA LETTRE DE LA PREVENTION

Pour recevoir l'information des déchets par mail, une fois par mois :
prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

JETER MOINS, JETER MIEUX

Les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas. Des alternatives pour les éviter :



Mutualiser, louer, emprunter, acheter reconditionné ou d'occasion



Entretien et réparer les objets pour qu'ils durent (repair'café)

+ d'infos : consulter le document *Nouvelle vie des objets*



Donner/vendre les objets en bon état



Choisir des produits rechargeables, lavables et réutilisables



Choisir des produits non dangereux pour la santé et l'environnement



Fabriquer ses produits ménagers



Faire une liste de courses, et utiliser sacs, boîtes ou contenants réutilisables



Pour éviter le gaspillage alimentaire, je cuisine les quantités justes et les restes de repas



Réduire les déchets et offrir des cadeaux personnalisés, d'occasion, immatériels pour les fêtes



Utiliser des couches lavables pour bébé

la CCMM accompagne gratuitement sur 2 mois avec du prêt de matériel



Tondre et tailler moins. Laisser l'herbe sur place. Broyer ses branchages, pailler ses plantations

Des solutions existent, rendez-vous page 6

TARIFICATION INCITATIVE : MODE D'EMPLOI

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) se compose :

- d'une part fixe (base foncière de l'habitation X taux de TEOM 8,5%)
- d'une part variable (volume du bac (ou sac) X le nombre de collectes)

Le montant de TEOMI figurant sur votre avis d'imposition édité par le service des impôts à l'automne de l'année [n], correspondra aux données comptabilisées en année [n-1]

Modes de collecte principaux

Bacs pucés

Bac 140 litres	Bac 180 litres	Bac 240 litres	Bac 360 litres	Bac 660 litres
1,60€	2,05€	2,74€	4,10€	7,52€
Un bac cassé devant être remplacé, sera facturé au tarif suivant :				
60€		82€		144€

Conteneur enterré avec accès par badge

	Conteneur enterré 80 litres	0,91€
--	-----------------------------	-------

Le badge devra être laissé dans le logement en cas de départ
Les déchets doivent être conditionnés en sac ne pouvant excéder 80 litres
En cas de perte ou de casse de badge, celui-ci sera facturé 16€ lors de son remplacement.

Cas particulier : dans des situations spécifiques et en accord avec la commune et le service de collecte

Sac bordeaux 50 litres	0,57€	Verrou et jeu de clés	42 €
------------------------	-------	-----------------------	------

Des questions sur le dispositif de financement ? sur les équipements ? votre badge ?

Consulter la foire aux questions et le règlement de collecte à l'accueil du pôle technique et sur notre site internet www.cc-mosellemadon.fr

Un simulateur est disponible sur le site internet de la CCMM

www.cc-mosellemadon.fr/fr/simulateur-teomi.html

Les propriétaires souhaitant suivre leur production ou celle de leur locataire peuvent créer un compte en se connectant sur <https://cc-mosellemadon.ecocito.com>



CALENDRIER DES COLLECTES 2023



- Présentez vos bacs ou sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac bordeaux déposé à proximité du passage de la benne

> **Collecte toutes les 2 semaines** <

Maizières Viterne	Neuves-Maisons	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent	Bainville-sur-Madon
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2, 16 et 30 janvier 13 et 27 février 13 et 27 mars 10* et 24 avril 8* et 22 mai 5 et 19 juin 3, 17 et 31 juillet 14 et 28 août 11 et 25 septembre 9 et 23 octobre 6 et 20 novembre 4 et 18 décembre	3, 17 et 31 janvier 14 et 28 février 14 et 28 mars 11 et 25 avril 9 et 23 mai 6 et 20 juin 4 et 18 juillet 1 ^{er} , 15* et 29 août 12 et 26 septembre 10 et 24 octobre 7 et 21 novembre 5 et 19 décembre	5 et 19 janvier 2 et 16 février 2, 16 et 30 mars 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 7 et 21 décembre	6 et 20 janvier 3 et 17 février 3, 17 et 31 mars 14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 et 23 juin 7 et 21 juillet 4 et 18 août 1 ^{er} , 15 et 29 septembre 13 et 27 octobre 10 et 24 novembre 8 et 22 décembre

Marthemont Pierreville Thélod Xeuilley	Frolois Maron Richardménéil Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Méréville Messein Pulligny
Lundi	Mardi	Jeudi
9 et 23 janvier 6 et 20 février 6 et 20 mars 3 et 17 avril 1 ^{er} *, 15 et 29* mai 12 et 26 juin 10 et 24 juillet 7 et 21 août 4 et 18 septembre 2, 16 et 30 octobre 13 et 27 novembre 11 et 25* décembre	10 et 24 janvier 7 et 21 février 7 et 21 mars 4 et 18 avril 2, 16 et 30 mai 13 et 27 juin 11 et 25 juillet 8 et 22 août 5 et 19 septembre 3, 17 et 31 octobre 14 et 28 novembre 12 et 26 décembre	12 et 26 janvier 9 et 23 février 9 et 23 mars 6 et 20 avril 4 et 18* mai 1 ^{er} , 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre 2, 16 et 30 novembre 14 et 28 décembre

Adaptez le volume de votre bac à vos besoins.

Lavez votre bac aussi souvent que nécessaire.

* **Pas de collecte les jours fériés**
> collecte le lendemain du jour férié



- Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

> **Collecte toutes les semaines** <

Lundi	Mercredi	Vendredi
Bainville-sur-Madon Maizières Maron Pierreville Pont-Saint-Vincent Pulligny Sexey-aux-Forges Viterne	Chaligny Chavigny Marthemont Neuves-Maisons Thélod Xeuilley	Flavigny-sur-Moselle Frolois Méréville Messein Richardménéil

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés sauf :

1^{er} mai > collecte mercredi 3 mai // 25 décembre > collecte mercredi 27 décembre

Récupérez vos sacs jaunes auprès de votre mairie ou au pôle technique de la CCMM.

Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte à chaussures) sont à déposer en déchetterie.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- Vidés
- Non lavés
- Non imbriqués



POINTS TRI



papiers
TOUS les papiers
se recyclent



verre
bouteilles,
pots, bocaux



textiles
vêtements, chaussures liées par paire,
petite maroquinerie, linge de maison,
quel que soit leur état, mêmes abîmés,
propres et secs, placés en sac fermé

BAINVILLE-SUR-MADON		
Plateau Sainte Barbe : fort Aventure		
Rue des Jardins		
Rue du Fort		
Rue Jacques Callot		
CHALIGNY		
Fond du Val : Lotissement		
Rue de la Libération		
Rue des Martyrs		
Rue du Fond du Chenet		
Rue Edmond Pintier : Salle polyvalente		
Rue Mendès France		
Chemin du stade - Services Techniques		
Rue Marguerite robot		
RD 909 - voie de contournement		
Rue de la Mine		
CHAVIGNY		
Chemin de Chatel		
Rue de Nancy		
Rue des Prés Lassés		
Rue du Tram		
Rue Henri Dunant		
ZI des Clairs Chênes		
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE		
Rue de la Ville-Haute		
Rue du Doyen Parisot		
Rue du Petit Avillon		
Chemin du Chaubourot : Salle des sports		
ZA du Plateau		
FROLOIS		
Chemin de la Ferme		
Chemin des Pâquis de Valaille		
MAIZIERES		
Chemin du Rouau		
Salle polyvalente Espace Clic		
MARON		
Place Général de Gaulle		
Route de Nancy : Restaurant Crocodile		
Salle polyvalente		
MEREVILLE		
Allée Henri Cournault		
Chemin de la Gravière : Cimetière		
Lieu-dit Le Jardinot - Station d'épuration		
MESSEIN		
Allée des Jons		
Rue de la Gare		
Rue des Pâquis : Services Techniques		
Rue Pierre Emile Martin : Déchetterie		
Salle polyvalente des Acquêts d'eau		
ZAC du Breuil : rue Claude Erignac		

NEUVES-MAISONS		
Impasse Aristide Briand		
Place Poiron		
Quai Nicolas Cugnot : Appoint Tri		
Rue de Cumène		
Rue de l'Yser		
Rue du Val de Fer		
Rue Marcellin Berthelot		
Rue Mendès France - Foyer Clerbout		
Rue Pasteur		
Rue Povoa de Lanhoso : Cimetière		
Rue Victor de Lespinats		
Rue Voltaire		
Stade		
PIERREVILLE		
Rue des Pâquis		
PONT-SAINT-VINCENT		
Rue Albert Thomas		
Rue des Cazottes		
Rue Jean Jaurès : Salle des sports		
PULLIGNY		
Avenue du Tricourt		
Espace Entre 2 Rives		
Route de Pierreville		
RICHARDMENIL		
Chemin du Bois de Grève : Parking cimetière		
Place de l'Empereur - Bois Impérial		
Rue des Sablières		
Rue Jean Lamour		
Chemin du Bois de Grève : Terrain de sport Vert Village		
SEXEY-AUX-FORGES		
Rue de la République		
Rue des Étangs		
Route de Pont Saint Vincent : Salle des fêtes		
THELOD		
Route de Xeuilley		
Rue du Lavaux		
VITERNE		
Rue Julien Joly : Cimetière		
Sentier de Vézelize		
XEUILLEY		
Chemin d'Houdelmont		
Rue sous les vignes		

conteneurs **papiers**
conteneurs **verre**
conteneurs **vêtements**

DÉCHETTERIE

Toute l'année

Parc d'industries Moselle Rive Gauche, Rue Pierre-Emile Martin 54850 Messein

FERMETURE : Jours fériés, dimanches de Pâques et de Pentecôte

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	

Déchets autorisés

Batteries au plomb • huiles minérales • huiles alimentaires • produits de bricolage ou jardinage • pneus (sans jante) • appareils électriques ou électroménagers • piles • lampes • néons • cartouches d'imprimantes • verre • papiers • textiles • ferrailles • mobilier • bois • cartons • gravats • encombrants

NOUVEAU : polystyrène • films plastiques • laine de verre • huisseries • plâtre

Badge d'accès

20 PASSAGES ANNUELS

Envoyez votre demande à services.techniques@cc-mosellemadon.fr, accompagnée des justificatifs suivants : taxe d'habitation recto/verso pièce d'identité • justificatif de domicile de moins de 6 mois • téléphone



DÉCHETS VERTS

Des plateformes sont à votre disposition à : Chavigny – Flavigny-sur-Moselle – Frolois – Maron – Méréville – Messein – Neuves-Maisons – Pierreville – Pulligny – Richardménil – Sexey-aux-Forges – Thélod – Viterne - Xeuilley

SERVICE DES ENCOMBRANTS

La CCMM propose aux personnes à mobilité réduite ou âgées, un service de collecte à domicile gratuit d'objets encombrants (voir art. 121j et 3.5 du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés).

Les conditions d'accès au service des encombrants sont similaires à celles du service de transport à la demande de la CCMM (T'MM+).

Dans le cas où les habitants n'ont jamais fait appel au T'MM+, ils doivent contacter leur commune de résidence qui dispose d'un formulaire à compléter : « Autorisation d'accès aux services de collecte des encombrants ».

Infos et contacts

NOUVEAUX ARRIVANTS - CHANGEMENT DE SITUATION

PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Contactez-nous pour étudier ensemble les modalités d'accès aux différents services de collecte du territoire : déchetterie, ordures ménagères, tarifications applicables, etc.

NOUS RENCONTRER - NOUS CONTACTER

Pôle technique Moselle et Madon

Cap Fileo – 39 allée Louis Martin

54230 Neuves-Maisons

secretariat@covalom.fr

✉ 03.54.95.62.41

HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi de 9h à 17h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h // de 13h30 à 17h

S'ABONNER A LA LETTRE DE LA PREVENTION

Pour recevoir l'information des déchets par mail, une fois par mois : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



PLUS D'INFOS

www.cc-mosellemadon.fr

rubrique «Vivre et habiter/

Prévention et gestion des déchets»